



COMMUNE DE VINZELLES

Séance du 07 mars 2025

Membres en exercice : 14	Date de la convocation: 03/03/2025 <i>L'an deux mille vingt-cinq et le sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Yves ANDREUX</i>
Présents : 12	Présents : Yves ANDREUX, Fatma ARDA, Etienne BILLARD, Jean-Charles BRIDET, Pierre COUTURIER, Clémence GILABERT, Frédéric IAMETTI, Nathalie LACOUR, Yasminah LAMURE, Pascal LARGE, Guy RANCHIN, Anne TRICO
Votants: 13	
Pour: 13	
Contre: 0	Représentés: Valérie GRANGER par Etienne BILLARD
Abstentions: 0	Excusés:
	Absents: Kévin JUILLARD
	Secrétaire de séance: Jean-Charles BRIDET

DE_2025_006 Remplacement de la chaudière vétuste desservant le complexe mairie - école et restaurant scolaire

Le maire présente au conseil municipal trois devis de l'entreprise GONON :

- un devis pour le remplacement de la chaudière à gaz pour un montant de 38 089.41 € HT,
- un devis pour l'installation d'un radiateur dans le hall de l'entrée ainsi qu'un radiateur dans la salle de conseil pour un montant de 4 310 € HT,
- un devis pour le désembouage complet de toutes les installations de chauffage pour un montant de 2 226 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Décide d'accepter les offres de l'Entreprise GONON,

Autorise le maire à signer les devis de l'Entreprise Gonon pour un montant de 38 089.41 € HT, de 4 310 € HT et 2 226 € HT soit un total de 44 625,41 € HT (53 550,49 € TTC).

Pour extrait certifié conforme,
à Vinzelles le 07 mars 2025
le Maire, Yves ANDREUX,

